



Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST



**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 18 mars 2021
Convocation du : 12 mars 2021
Nombre de Conseillers :

- En exercice : 27
- Présents : 20
- Votants : 24

L'an deux mille vingt et un, le 18 mars à dix-huit heures trente minutes, les membres composant le Conseil Municipal de Beynost, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis au Complexe du Mas de Roux en séance publique sous la présidence de Madame Caroline Terrier, Maire.

FINANCES :

Demande de subvention FIPD 2021 pour les travaux d'extension du système de vidéo protection

Etaient présents :

Caroline Terrier, Christine Perez, Sergio Mancini, Véronique Cortinovis, Philippe Maillez, Annie Maciocia, Joël Aubernon, Annick Pantel, Didier Girodet, Sylvie Caillet, Jean-Marc Curtet, Bertrand Vermorel, Patrick Tholon, Valérie Berger, Lionel Chevrolat, Sophie Gaguin, Anne-Sophie Rampon, Anne Le Guyader, Jean-Pierre Cottaz, Nathalie Thimel-Blanchoz,

Dorothee Charléty : Directrice Générale des Services

Etaient représentés :

Elodie Brelot a donné procuration à Christine Perez
Sébastien Renevier a donné procuration à Sergio Mancini
Gilbert Debard a donné procuration à Joël Aubernon
Laurence Rouquette a donné procuration à Sylvie Caillet

Absents : Laetitia Protière, Franck Longin, Cyril Langelot.

Secrétaire de Séance : Annie Maciocia.

Vu la délibération n°11-2019-58 du 14 novembre 2019,
Vu la demande de subvention FIDP déposée le 11 octobre 2019,

Le rapporteur rappelle à l'Assemblée les travaux d'extension du dispositif de vidéo protection qui ont été réalisés ces derniers mois. Une demande de subvention avait été déposée à la Région AURA ainsi qu'au FIPD 2020 et ces dernières ont d'ailleurs été obtenues : 55 767€ au titre du FIPD 2020 et 30 000€ de la part de la Région.

Aujourd'hui, la commune souhaite encore améliorer la sécurité des personnes et des biens, répondre davantage aux demandes sociales de prévention et de protection, et lutter contre le sentiment d'insécurité en étendant son dispositif de vidéo protection en ajoutant 13 nouvelles caméras. Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès du FIPD 2021.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

SOURCES	MONTANT HT	TAUX
Fonds propres – Autofinancement	11 824 €	20%
Subvention - FIPD	23 648 €	40%
Subvention – Région Auvergne Rhône-Alpes	23 648 €	40%
TOTAL	59 120 €	

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'ADOPTER les opérations et les modalités de financement,
- D'APPROUVER les plans de financement prévisionnels,
- DE S'ENGAGER à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,
- D'AUTORISER Madame le Maire à signer tout document relatif à ces opérations.

Le Conseil Municipal

Ouï les explications du rapporteur,

Après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE

- ADOPTE les opérations et les modalités de financement,
- APPROUVE les plans de financements prévisionnels,
- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,
- AUTORISE Madame le Maire à signer tout document relatif à ces opérations.

Pour extrait certifié conforme les jours, mois et an que dessus.



Le Maire,

Caroline Terrier
Caroline TERRIER